

COMMUNE LE VERNET SAINTE MARGUERITE – Le Bourg – 63710 LE VERNET SAINTE MARGUERITE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 15 NOVEMBRE 2019 – 20 h 30 – Mairie du Vernet Sainte Marguerite

Présents : Laurent DABERT, Maire, Jean-Baptiste BELLOT et Marilyne MERLE adjoints, Marie-France GUIEZE, Bernard VANTALON, Christophe GOMINARD et Franck DACKO.

Excusée : Guylaine DUPUY a donné pouvoir Laurent DABERT

Absents : Béatrice CHANDEZON, Eric DE SOUSA

Secrétaire : Marie-France GUIEZE

Rappel de l'ordre du jour :

- Délibération pour valider l'étude patrimoniale
- Délibération dépense de fonctionnement RPI
- Délibération durée d'amortissement d'un détecteur à métaux
- Point sur les dysfonctionnements de la station d'épuration de Mareuge
- Antenne relais
- Problème de stationnement dans le Bourg entre 2 habitants
- Questions diverses

1 Etude patrimoniale

Changement des compteurs pour 33 000 € sur 3 ans.

En priorisant les compteurs les plus anciens.

Réfections (avec 80 % de subvention possible) :

- Réseau principal
- Adduction Eau à Saignes
- Châteaux d'Eau de la commune et de Mareuge
- Compteur général à Ludières
- Vannes intermédiaires

2 Dépense de fonctionnement RPI

La municipalité de Murol demande à la commune de verser la somme de 200 € pour financer la scolarité d'un enfant qui va à l'école publique de Murol.

1 enfant de Murol est scolarisé au Vernet. Le maire va essayer de trouver un accord avec le maire de Murol pour équilibrer les demandes de financement.

3 Achat d'un détecteur de métaux

Cet achat sera amorti sur 2 ans.

VOTE :

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENSION : 0

4 Station de Mareuge

Le maire a convoqué les différentes entreprises concernées sur place.

Le cabinet d'étude pense qu'il s'agit d'un problème de sable.

Une étude est en cours pour résoudre le problème (mettre dessableur en amont).

Il faudra peut-être changer le système de pompe (pompe Vortex).

Recherche d'eau parasite qui pourrait ramener le sable à la station de pompage.

Test à la fumée ? Une subvention pourra être demandée auprès de l'Agence de l'eau et du Département.

5 Antenne Relais

L'antenne relais serait positionnée entre Fontmarcel et Ludières en 2020.
Installation gratuite pour la commune.
Il a été convenu d'un emplacement, qui attend validation de SFR.

6 Problème de stationnement

Problème de stationnement dans le Bourg sur le communal.
Un stationnement interdit va être matérialisé au sol.

7 Questions diverses

- La communauté de communes met en place une étude d'aménagement foncier. Un inventaire va être effectué auprès des exploitations agricoles du Territoire. Ce projet va être financé par la communauté de communes et le Département.
- Bacs jaunes : le tri sélectif n'est pas satisfaisant sur la commune. Des affiches vont être apposées sur les bacs pour rappeler les consignes de tri.
- Repas des aînés : il aura lieu le 14/12/2019